Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 11 (1911)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table des matières du tome XI du Bulletin des lois.

(Année 1911.)

or • •	
I. Lois et ordonnances cantonales 1 . II. Lois et ordonnances fédérales, appendice 1 -	926 UN69-28
I. Lois et ordonnances cantonales.	
Ordonnance concernant les prisons de district du canton de Berne, 6 janvier 1911	1
Décret concernant le patronage des libérés condition- nels et des individus condamnés avec sursis,	
6 février 1911	11
Décret portant fusion de la commune de Reiben avec celle de Büren, 13 février 1911	17
Décret concernant l'organisation de la Chancellerie d'Etat, 13 février 1911	19
Décret qui confère la qualité de personne morale à la fondation Lili-Wach, 13 février 1911 .	20
Arrêté du Grand Conseil portant création d'une succursale de la Banque cantonale à Herzogen-	
buchsee, 15 février 1911	21
Ordonnance qui détermine le montant des frais de détention incombant aux prisonniers et le	
mode de leur remboursement, 4 mars 1911.	23

IV	
Décret qui divise la paroisse de Münsingen en deux paroisses, Münsingen et Stalden, 29 mars	Page
1911	25
Décret concernant la tenue et l'usage des casiers judiciaires, 29 mars 1911	27
Décret qui confère la qualité de personne morale à la fondation bernoise Winkelried, 17 mai 1911	30
Loi sur l'introduction du Code civil suisse, 28 mai 1911	31
Loi sur l'enseignement de l'agriculture, 28 mai 1911	111
Ordonnance qui complète celle du 20 juillet 1909 portant exécution de la loi fédérale du 8 dé- cembre 1905 sur le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, 18 juil-	
let 1911	123
Ordonnance concernant les pompes ou pressions à bière, 1er août 1911	125
Ordonnance concernant les assistants et les rem- plaçants des médecins, des dentistes et des	
vétérinaires, 15 août 1911	128
Règlement concernant les traitements des employés des établissements pénitentiaires, 15 août 1911	132
Ordonnance relative aux traitements du personnel enseignant de la maison de sourds-muets de	
Münchenbuchsee, 22 août 1911	135
Arrête concernant les résultats du recensement de la population du 1 ^{er} décembre 1910,	
30 août 1911	137
Ordonnance concernant la durée de l'apprentissage du remontage et du réglage en horlogerie,	
26 septembre 1911	159

V	
Décret portant création d'une seconde place de pasteur pour la paroisse réformée de Langen-	Page
thal, 26 septembre 1911	161
Ordonnance concernant la protection et la conservation des sites, de l'aspect des localités et	
des points de vue, 28 octobre 1911	162
Tarif des ramoneurs, 7 novembre 1911	163
Ordonnance réglant le service bourgeois de la tutelle dans la ville de Berne, 10 novembre 1911	167
Décret qui fusionne les communes municipales de Messen-Scheunen et d'Oberscheunen, 23 no-	
vembre 1911	171
Décret concernant l'état civil, 23 novembre 1911	173
Décret qui confère la qualité de personne morale à la "fondation du Lœtschberg", 27 novembre	005
1911	205
Décret qui confère la qualité de personne morale à la fondation nommée "fonds bernois du patronage", 27 novembre 1911	206
Arrêté qui complète le règlement concernant le ramonage, 28 novembre 1911	207
Décret concernant la procédure civile et le tribunal de commerce, 30 novembre 1911	208
Ordonnance concernant le registre foncier cantonal et l'introduction du registre foncier fédéral,	990
9 décembre 1911	230
Arrêté qui détermine la langue officielle des arron- dissement de l'état civil, 13 décembre 1911	248
Règlement concernant les examens des aspirants au diplôme de professeur, 18 décembre 1911.	249

	Page
Décret qui règle le mode d'établir les inventaires	
publics, 16 décembre 1911	266
Décret relatif aux secrétariats de préfecture,	
19 décembre 1911	273
Ordonnance concernant l'engagement du bétail,	
23 décembre 1911	291
Ordonnance qui règle le mode de procéder à	
l'élection des officiers de l'état civil et de	s
leurs suppléants, 23 décembre 1911	292
Arrêté qui modifie le règlement du 26 décembre 1900	
concernant les maisons cantonales d'éducation,	
29 décembre 1911	295
Règlement du collège de santé, 29 décembre 1911	297
Ordonnance concernant le registre des droits	
d'alpage, 29 décembre 1911	305
Règlement qui détermine les attributions des prési-	
dents de tribunal du district de Bienne,	
29 juillet 1911	312

Table alphabétique des matières du tome XI du Bulletin des lois.

(Année 1911.)

Lois et ordonnances cantonales.

Α.	
Agriculture. Loi sur l'enseignement de l'—	Page 111
Apprentissage. Ordonnance concernant la durée de l'— du remontage et du réglage en	150
horlogerie	159
des vétérinaires	128
B.	
Banque cantonale. Arrêté portant création d'une succursale de la — à Herzogenbuchsee	21
Beautés naturelles. V. Sites.	
Berne. V. Tutelle.	
Bétail. V. Engagement du bétail.	
Bienne. Règlement qui détermine les attributions des présidents de tribunal de	312

Bureau de traduction. V. Chancellerie d'Etat.	Page
Büren. V. Reiben.	
Casiers judiciaires. Décret concernant la tenue et l'usage des —	27
Chancellerie d'Etal. Décret concernant l'organisation de la —	19
Code civil suisse. V. Introduction du Code civil suisse.	
Collège de santé. Règlement du —	297
Commerce des denrées alimentaires. V. Denrées alimentaires et Pompes à bière.	
Communes. V. Messen-Scheunen et Reiben.	
Conservation des sites. V. Sites.	
D.	in the
Dénombrement. V. Recensement.	
Denrées alimentaires. Ordonnance qui complète celle du 20 juillet 1909 concernant le commerce des —	123
Dentistes. V. Assistants.	
Détention. V. Frais de détention.	
Diplôme de professeur. V. Examens.	
Droits d'alpage. V. Registre des droits d'alpage.	
E.	
Employés. V. Etablissements pénitentiaires.	N
Engagement du bétail. Ordonnance concernant l'—	291
Enseignement. V. Agriculture.	

Etablissements pénitentiuires. Règlement concer-	Page
nant les traitements des employés des — .	132
Etat civil. Décret concernant l'—	173
Arrêté qui détermine la langue officielle des	
arrondissements de l'—	248
Ordonnance qui règle le mode de procéder à	
l'élection des officiers de l'— et de leurs	
suppléants	292
Examens. Règlement concernant les — des aspirants	
au diplôme de professeur	249
F.	
Fondations du Lætschberg, Lili-Wach et Winkel-	
ried, Fonds bernois du patronage. V. Per-	
sonnalité civile.	
Frais de détention. Ordonnance qui détermine le	
montant des — incombant aux prisonniers et	
le mode de leur remboursement	23
H.	
Herzogenbuchsee. V. Banque cantonale.	
Horlogers. V. Apprentissage.	
I.	
Introduction du Code civil suisse. Loi sur l'—	31
	31
TITRE PREMIER.	31
TITRE PREMIER. Des autorités compétentes et de la procédure.	31
TITRE PREMIER.	31

		$\mathbf{Pag}e$
	II. Président du tribunal:	
	1. Compétence en matière non contradictoire	31
	2. Compétence en matière contradictoire .	36
	III. Tribunal de district	38
В.	Autorités administratives:	
	I. Président du conseil municipal (maire) .	39
	II. Conseil municipal	40
	III. Préfet	41
	IV. Ministère public	42
	V. Conseil-exécutif	42
	VI. Recours et procédure de recours	43
	TITRE DEUXIÈME.	
	Dispositions organiques et droit civil cantonal.	
	Chapitre premier.	
	Dispositions générales.	
Α.	Authenticité:	
	Conférée: I. par le notaire	44
	II. par l'officier de l'état civil	44
В.	Publication:	
	I. En général	44
	II. Publication spéciale:	
	1. Dans la Feuille officielle	45
	2. Triple publication	45
	III. Dans la Feuille officielle suisse du commerce	45
	Chapitre II.	
	Des personnes.	
	Capacité civique	45
В.	Etat civil:	
	I. Organisation	45
	II. Obligation de donner avis des naissances	
	d'enfants naturels	46
· C.	Corporations d'allmends et autres	46

Chapitre III.

	De la famille.				Page
Α.	Registre des régimes matrimoniaux .	N=0			46
	Puissance paternelle:				
	I. Son retrait				47
	II. Son rétablissement		•		47
C.	Protection de l'enfance:				
	I. En général				47
	II. Obligation de dénoncer les parents				
	gents				47
	III. Surveillance des enfants placés .				48
D.	Organisation de la tutelle:				
	I. Autorités de tutelle:				
	1. Autorité tutélaire ordinaire .	•			48
	2. Autorités tutélaires bourgeoises	•			48
	3. Compétence	٠			48
	4. Autorités de surveillance	•		•	49
	II. Procédure d'interdiction:				
	1. Demande				49
	2. En cas de consentement de la pe	ers	onn	ıe	
	à interdire	•	•	•	50
	3. Dans le cas où l'intéressé deman	ıde	lu	i-	
	même son interdiction			•	50
	4. En cas d'opposition à la deman				
	a) Enquête	•	٠	•	50
	b) Prononcé	•	٠	•	50
	c) Recours				50
	5. Frais			٠	51
	6. Publication				51
	7. Registre des tutelles				51
	8. Privation partielle de la capacité				
	mainlevée de l'interdiction .				51
	9. Tuteur officiel		,		51

XII

		Page
	III. Dispense d'accepter les fonctions de tuteur	52
	IV. Inventaire	52
	V. Garde des titres et autres choses sem-	
	blables; placement des deniers	52
	VI. Rapport sur la personne du pupille.	52
	VII. Comptes de tutelle:	
	1. Teneur et délai	53
	2. Mesures en cas de négligence du tuteur	53
	3. Examen du compte par le pupille .	53
	4. Examen et approbation:	
	a) Par l'autorité tutélaire	53
	b) Par le préfet	54
	5. Recours	54
	6. Garde des comptes de tutelle	54
	VIII. Responsabilité	54
E.	Indivision en participation	55
F.	Asiles de famille	55
	Charles TV	
	Chapitre IV.	
	Des successions.	
A.	Réserve des frères et sœurs	55
В.	Succesions en déshérence	55
С.	Mesures conservatoires:	
	I. Apposition des scellés:	
	1. Dans quels cas elle a lieu	55
	2. Mode de procéder	56
	II. Inventaire:	
	1. Cas où il est dressé	56
	2. Mode de procéder	56
	III. Garde des testaments	56
D.	Bénéfice d'inventaire (inventaire public):	
	I. Autorité compétente	56

XIII

	TT M 1 1 1 / 1	Page
	II. Mode de procéder:	
	1. En général	57
	2. Confection de l'inventaire	57
	3. Administration des biens	57
	4. Continuation de l'industrie du défunt	57
	III. Sommation de produire	58
	IV. Prorogation des délais	58
	V. Emoluments de l'Etat	58
	VI. Autres cas d'inventaire public	58
E.	Partage:	
	I. Privilège du fils cadet	58
	II. Limite de morcellement	59
	III. Estimation des biens-fonds dans les partages	59
	Chapitre V.	
Α.	Des droits réels. Accessoires	59
	Terres nouvelles, choses sans maître et biens	99
υ.	du domaine public:	
	I. Terres nouvelles	59
	II. Choses sans maître et biens du domaine	
	public:	
	1. Occupation	60
	2. Usage et exploitation	60
C	Rapports de voisinage:	00
Ο.	I. Fouilles, constructions et plantations .	60
	II. Plantations forestières	61
	III. Ouvrages servant à la vidange des forêts	62
	IV. Droits de passage, de barre et d'irrigation	02
		62
\mathbf{D}	et clôtures	02
υ.	Restrictions de droit public:	62
	I. Antiquités, monuments naturels, etc	63
	II. Ouvrages de protection contre les éléments	
	III. Clôtures de sécurité	63

XIV

IV. Signaux et repères topographiques et	Page-
cadastraux	63-
V. Améliorations foncières:	
1. Principes généraux	64
2. Organisation: commissions syndicale	
et d'estimation	64
3. Statuts	64
4. Plan et devis	65
5. Dépôt public	65
6. Sanction du Conseil-executif:	
<i>a)</i> Conditions	65-
b) Effets; droit d'expropriation et	
contributions	66
7. Exécution de l'entreprise:	
a) Ouverture des travaux et modifica-	
tion du plan	66
b) Nouvelles divisions des terres .	66
c) Indemnité pécuniaire	66
8. Abornement et dépôt du plan	66
9. Actes à dresser et inscription au	
registre foncier	6 7
10. Contestations	67
11. Correction de cours d'eau et desséche-	
ment de marais, etc	67
E. Dérivation de sources	67
F. Forêts et pâturages communs, etc., qui ne peuvent	
être partagés	68
	00
G. Alpes de corporations:	
I. Actes de disposition	68-
II. Alpes divisées en droits d'alpage:	
1. Registre de ces droits	68
2. Droits d'alpage	68-
3. Disposition transitoire	69°

H. Gages immobiliers:	Page
I. Purge hypothécaire	. 69
II. Créances de la Caisse hypothécaire .	
III. Hypothèques légales	
IV. Cédules hypothécaires et lettres de rente	
1. Contre-seing	
2. Réquisition d'inscription des titres a	
	. 72
3. Défalcation des dettes	
4. Lettres de rente; estimation officiell	
J. Gages mobiliers:	16 12
	. 73
I. Engagement du bétail	
III. Lettres de gage	
frais de détention	
K. Protection de la possession par la voie pénale	
I. Défense comminatoire	
II. Notification	
III. Opposition	
L. Registre foncier:	. 11
I. Circonscriptions	. 74
II. Bureau du registre foncier:	. 11
1. Conservateur du registre foncier.	. 74
2. Organisation	. 75
3. Autorité de surveillance et inspectora	
III. Responsabilité	. 75
IV. Inscription au registre foncier:	
1. Immeubles du domaine public	. 75
2. Plans d'alignement	
3. Réquisition des inscriptions par le	
notaires	. 76
4. Les pièces justificatives exemptées d	
timbre	. 76
umore	. 10

XVI

		Page
V. Emoluments		76
VI. Mise au courant des plans cadastraux		76
Chapitre VI.		
Des obligations.		
A. Enchères:		
I. Vente aux enchères publiques		76
II. Autres ventes aux enchères		77
III. Abus		77
B. Défense de morceler		77
C. Dépenses d'auberge et pour boissons spiritueuse	S	
vendues au détail		77
D. Surveillance en matière d'apprentissage .		78
E. Courtiers de prêts et bureaux de placement		78
F. Registre du commerce:		
I. Préposé au registre		78
II. Amendes disciplinaires		78
•		
TITRE TROISIÈME.		
Dispositions transitoires.		
Chapitre premier.		
De la famille.		
A. Régime matrimonial du vivant des époux:		
I. Déclaration des époux sur leur régim	e	
matrimonial		79
II. Séparation de biens légale ou judiciair		79
III. Contrat de mariage		80
IV. Régime matrimonial de l'ancien canton		
1. Ancien régime matrimonial applicabl		
aux relations des époux entre eux e		
avec les tiers		80

XVII

2. Ancien régime matrimonial applicable aux époux entre eux et union des	Page
biens à l'égard des tiers	82
3. Droits des enfants à une dot	82
4. Restitution des apports de la femme	82
B. Droit matrimonial de l'ancien canton applicable	
en cas de décès d'un des époux:	
I. Décès survenant avant l'entrée en vigueur	
du C. c. s.:	
1. Décès du mari	83
2. Décès de la femme	84
II. Décès survenant après l'entrée en vigueur	
du C. c. s.:	
1. Décès du mari	85
2. Décès de la femme	86
III. Nouveau droit applicable	86
IV. Autres cas de succession	87
V. Pactes successoraux	87
VI. Femmes divorcées et séparées de biens	87
C. Biens de famille	87
Chapitre II.	
Des droits réels.	
A. Servitudes foncières:	
I. Arbres situés dans le fonds d'autrui .	87
II. Droits de pacage, droits d'usage en bois	
et autres semblables	88
B. Gages immobiliers:	
I. Renouvellement des titres hypothécaires:	
1. Lettres de rente	88
2. Créances hypothécaires résultant d'une	
délégation de dette	88

XVIII

	\mathbf{Page}
3. Annotation au registre foncier	89
4. Hypothèques réservées	89
5. Emoluments	89
II. Assimilation des droits de gage immobilier	
de l'ancien droit à ceux du nouveau droit	89
III. Droit de profiter de la case libre en cas	
de paiement par amortissements	90
C. Registre foncier fédéral:	
I. Introduction	90
II. Effets du registre foncier attachés aux	
formes de publicité de la législation	
cantonale	90°
III. Droits réels inadmissibles	91
IV. Modification de la loi du 27 juin 1909	
sur la revision des registres fonciers .	91
V. Ordonnances du Conseil-exécutif	94
Chapitre III.	
Dispositions diverses.	
A. Le Code civil suisse applicable comme droit	
	95
complémentaire	
	95°
	0.5
communale	95
D. Procédure civile:	0.5
I. En général	95
II. Greffes des tribunaux et offices des pour-	0.0
suites	96
E. Abrogation du droit civil cantonal	96
F. Entrée en vigueur de la loi	96
I ^{er} appendice: aperçu des dispositions principales	
du droit public cantonal se rapportant au	0.0
droit civil	98
He appendice: dispositions de droit civil abrogées	102

	Page
Inventaires publics. Décret qui règle le mode d'établir les —	266
L.	
Langenthal. Décret portant création d'une seconde	
place de pasteur pour la paroisse réformée	
de —	161
Libérés conditionnels. V. Patronage.	
M.	
Maison de sourds-muets de Münchenbuchsee. V. Münchenbuchsee.	
Maisons cantonales d'éducation. Arrêté qui modifie	
le règlement du 26 décembre 1900 concernant	
les —	295
Médecins. V. Assistants.	
Messen-Scheunen. Décret qui fusionne les com-	
munes municipales de — et d'Oberscheunen	171
Monuments naturels. V. Sites.	
Münchenbuchsee. Ordonnance relative aux traite-	
ments du personnel enseignant de la maison	
de sourds-muets de —	135
Münsingen. Décret qui divise la paroisse de —	
en deux paroisses, Münsingen et Stalden .	25.
Ο.	
Oberscheunen. V. Messen-Scheunen.	
Officiers de l'état civil. V. Etat civil.	
Organisation judiciaire. V. Bienne.	
P.	
Paroisses. V. Münsingen et Langenthal.	
Pasteurs. V. Langenthal.	

	\mathbf{Page}
Patronage. Décret concernant le — des libérés	
conditionnels et des individus condamnés avec	
sursis	11
V. Personnalité civile.	
Pénitenciers. V. Etablissements pénitentiaires.	
Personnalité civile. Décrets conférant la qualité	
de personne morale:	
1° à la fondation Lili-Wach	20
2° à la fondation bernoise Winkelried	30
3° à la fondation du Lœtschberg	205
4° au fonds bernois du patronage	206
Pompes à bière. Ordonnance concernant les —	
ou pressions à bière	125
Présidents de tribunal. V. Bienne.	
Pressions à bière. V. Pompes à bière.	
Prisons de district. Ordonnance concernant les —	1
V. Frais de détention.	
Procédure civile. Décret concernant la — et le	
tribunal de commerce	208
Professeurs. V. Examens.	
Protection des sites. V. Sites.	
* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
R.	
Ramonage. Arrêté qui complète le règlement concer-	
$\mathrm{nant}\ \mathrm{le}\ -\ \ldots\ \ldots\ \ldots\ \ldots\ .$	207
Ramoneurs. V. Tarif des ramoneurs.	
Recensement. Arrêté concernant les résultats du —	
de la population du $1^{\rm er}$ décembre 1910	137
Registre foncier. Ordonnance concernant le -	
cantonal et l'introduction du — fédéral	230

XXI

Registre des droits d'alpage. Ordonnance concer-	Page
nant le —	305
Réglage. V. Apprentissage.	
Reiben. Décret portant fusion de la commune de —	
avec celle de Büren	17
Remontage. V. Apprentissage.	
Remplaçants. V. Assistants.	
Revision des registres fonciers. V. Registre foncier.	
S.	
Secrétariats de préfecture. Décret concernant les —	273
Sites. Ordonnance concernant la protection et la	_,,
conservation des —, de l'aspect des localités	
et des points de vue	162
Stalden. V. Münsingen.	
Sursis. V. Patronage.	
т.	
Tarif des ramoneurs	163
Traducteur. V. Chancellerie d'Etat.	
Traitements. V. Etablissements pénitentiaires et	
$M\"{u}nchenbuchsee.$	
Tribunal de commerce. V. Procédure civile.	
Tribunaux. V. Bienne.	
Tutelle. Ordonnance réglant le service bourgeois	4.0=
de la — dans la ville de Berne	167
V.	•

Vétérinaires. V. Assistants.